

Chapitre 5

QCM

Réponse unique

- 1. b.** Le marché n'alloue plus de façon optimale les ressources.
- 2. b.** Non rival et non excluable.
- 3. c.** Il est possible de bénéficier du bien sans contribuer à son financement.
- 4. b.** La rivalité et la non-excluabilité.
- 5. b.** La disparition des biens communs faute de régulation.

Plusieurs réponses possibles

- 6. b.** Un effet sur un tiers non comptabilisé par le marché.
- 7. b.** La façon dont les mauvais produits chassent les bons.
- 8. a. b. et d.** La pollution. Les embouteillages. Les déchets industriels.
- 9. a. et b.** Taxes. Subventions.
- 10. a. b. et c.** Normes et réglementations. Taxes pigouviennes. Certificats négociables.

Réponses à justifier

- 11. a. et b.** La sélection adverse. L'aléa moral.

→ Les asymétries d'information peuvent provoquer une sélection adverse, un aléa moral et parfois la disparition du marché lorsque la confiance disparaît.

- 12. a. b. et c.** Des règles collectives d'accès. Une surveillance mutuelle. Des sanctions graduées.

→ Selon Ostrom, la gestion durable d'un bien commun repose sur des règles collectives, une surveillance mutuelle et des sanctions graduées.

- 13. b.** Personne n'a intérêt à payer pour un bien dont tout le monde bénéficie.

→ Les biens collectifs sont sous-produits car chacun peut en bénéficier sans contribuer à leur financement, ce qui décourage la production privée.

- 14. b.** Les bénéfices collectifs ne sont pas rémunérés.

Le marché sous-produit les externalités positives car les bénéfices collectifs ne sont pas rémunérés par le marché.

15. b. La négociation privée peut corriger une externalité si les droits sont définis.

Selon Coase, une négociation entre acteurs peut corriger une externalité lorsque les droits de propriété sont clairement définis et que les coûts de transaction restent faibles.

EXERCICES

EXERCICE 1 — LE TRANSPORT URBAIN : UN BIEN COLLECTIF A GÉRER DURABLEMENT

- 1. Identifiez, à partir des documents, les caractéristiques qui font du transport urbain un bien collectif.**

Constat

Le transport urbain présente plusieurs caractéristiques d'un bien collectif ou quasi-collectif. Il constitue un service d'intérêt général accessible à une grande partie de la population et facilite la mobilité, l'accès à l'emploi et la réduction de l'usage de la voiture individuelle. À Lyon, les recettes commerciales ne représentent qu'une part minoritaire du coût total d'exploitation du réseau SYTRAL, le reste étant financé par des ressources publiques comme le versement mobilité. De plus, le fonctionnement du réseau génère des bénéfices pour l'ensemble de la collectivité, y compris pour les personnes qui ne l'utilisent pas directement : baisse des embouteillages, réduction de la pollution atmosphérique, amélioration de la qualité de l'air et contribution au développement économique local.

Analyse

Le transport urbain possède des caractéristiques de non-excluabilité partielle : il est difficile et coûteux d'empêcher totalement quelqu'un d'accéder au service, même si la billetterie crée une forme d'exclusion tarifaire. Il présente également une non-rivalité relative : l'usage du transport par un individu ne réduit pas significativement la capacité disponible pour les autres, sauf en période de saturation (heures de pointe).

Ces caractéristiques le rapprochent des biens collectifs impurs ou biens de club, où l'accès peut être contrôlé mais où les bénéfices dépassent largement les seuls utilisateurs directs. Comme l'ont montré Pigou et Samuelson, ces biens génèrent des externalités positives importantes : réduction des pollutions, amélioration de la santé publique, facilitation de l'accès à l'emploi et renforcement de la cohésion territoriale.

Le document 2 confirme cette analyse en montrant un bénéfice socio-économique d'environ 2,50 € pour 1 € public investi, ce qui illustre que les effets positifs pour la collectivité dépassent largement les recettes tarifaires.

- 2. Expliquez pourquoi le marché privé ne peut pas assurer seul la production de ce bien.**

Constat

Le marché privé ne peut pas assurer seul le financement des transports urbains car les recettes

issues de la billetterie ne couvrent qu'une partie des coûts d'exploitation. Les entreprises privées auraient tendance à privilégier les lignes les plus rentables (centre-ville, axes très fréquentés) et à délaisser les zones moins fréquentées ou moins denses, créant des inégalités territoriales et limitant l'accès aux transports pour une partie de la population.

Analyse

Cette situation constitue une défaillance de marché au sens néoclassique. Le marché privé sous-produirait le service de transport car il ne capte que les revenus directs (billetterie) sans pouvoir s'approprier les externalités positives générées : baisse de la pollution, réduction des embouteillages, amélioration de la santé publique et facilitation de l'accès à l'emploi.

Comme l'a montré Arthur Cecil Pigou, lorsque les bénéfices sociaux d'une activité dépassent les bénéfices privés, le marché sous-produit cette activité par rapport à l'optimum social. Les entreprises privées maximisent leur profit en fonction des revenus qu'elles perçoivent, ignorant les avantages collectifs qu'elles ne peuvent pas monétiser.

De plus, le comportement de passager clandestin décrit par Mancur Olson complique le financement : certains usagers pourraient être tentés de ne pas payer (fraude) tout en bénéficiant du service, et de nombreux non-usagers profitent indirectement du réseau (moins d'embouteillages, air plus respirable) sans contribuer financièrement.

Enfin, la nécessité d'assurer une desserte équilibrée du territoire et des tarifs accessibles pour tous relève d'objectifs sociaux que le marché privé ne peut pas garantir sans intervention publique.

3. Analysez les raisons économiques et sociales qui justifient l'intervention publique dans le financement des transports urbains.

Constat

L'intervention publique se justifie d'abord par les multiples externalités positives produites par les transports collectifs : réduction de la pollution et des émissions de CO₂, baisse des embouteillages, amélioration de la qualité de vie et soutien à l'activité économique locale. Le document 2 montre qu'un euro public investi génère environ 2,50 € de bénéfices socio-économiques.

L'intervention répond également à des objectifs sociaux : garantir l'accès à l'emploi, aux services publics et aux équipements pour l'ensemble de la population, assurer une desserte équilibrée du territoire et maintenir des tarifs accessibles, notamment pour les ménages modestes.

Analyse

Sur le plan économique, l'intervention publique vise à internaliser les externalités positives selon la logique pigouvienne : l'État subventionne une activité dont les bénéfices collectifs dépassent les revenus privés, corrigeant ainsi la sous-production du marché. Le financement par le versement mobilité (contribution des entreprises) et les subventions publiques permet d'équilibrer les budgets et de maintenir le service même dans les zones déficitaires.

Sur le plan social, l'intervention garantit l'équité territoriale et l'accessibilité pour tous. Sans intervention publique, seules les lignes rentables seraient exploitées, créant des déserts de mobilité dans les quartiers périphériques ou les zones rurales. Cela pénaliserait les populations les plus fragiles (personnes âgées, ménages modestes, jeunes sans permis de conduire) et

aggraverait les inégalités sociales et territoriales.

Enfin, les transports urbains constituent un bien méritoire au sens de Richard Musgrave : leur consommation produit des effets positifs que les individus ne perçoivent pas toujours pleinement (santé publique, cohésion sociale, développement économique). L'État intervient donc pour encourager leur usage au-delà de ce que le marché produirait spontanément.

Ainsi, l'intervention publique dans les transports urbains se justifie à la fois par l'efficacité économique (correction des externalités) et par la justice sociale (accès universel et équité territoriale).

EXERCICE 2 — LES ASYMÉTRIES D'INFORMATION : COMPRENDRE ET RÉGULER LES DÉSÉQUILIBRES DE MARCHÉ

1. **Identifiez, à partir des documents, les principales formes d'asymétrie d'information et expliquez leurs conséquences économiques et sociales.**

Constat

Les documents présentent deux formes principales d'asymétrie d'information.

La sélection adverse apparaît sur le marché de l'assurance santé où les assureurs ne connaissent pas parfaitement le niveau de risque des assurés. Les individus les plus exposés aux dépenses de santé ont davantage intérêt à souscrire une assurance complète. Cette concentration du risque conduit les assureurs à augmenter leurs primes, ce qui décourage les assurés les moins risqués de souscrire, aggravant encore le déséquilibre. À terme, le marché peut devenir instable, voire disparaître.

Le signalement est illustré par le marché du travail où les employeurs ne peuvent pas observer directement la productivité réelle des candidats avant l'embauche. Les diplômes servent alors de signaux permettant de réduire cette incertitude. Toutefois, ce signal reste imparfait car le diplôme ne garantit pas toujours l'adéquation avec les besoins réels de l'entreprise, ce qui peut conduire à des erreurs de recrutement.

Analyse

Ces asymétries d'information constituent des défaillances de marché car elles empêchent le marché de fonctionner efficacement.

La sélection adverse, théorisée par George Akerlof (1970) dans *The Market for Lemons*, montre que l'information imparfaite *avant la transaction* (ex ante) conduit à une anti-sélection : les mauvais profils chassent les bons profils du marché. Sur le marché des voitures d'occasion, les acheteurs, incapables de distinguer les bonnes voitures des mauvaises, proposent un prix moyen qui pousse les vendeurs de bonnes voitures à quitter le marché, ne laissant que des véhicules de mauvaise qualité.

Ce mécanisme réduit l'efficacité économique : des transactions mutuellement avantageuses ne se réalisent pas, le volume d'échanges diminue et, dans les cas extrêmes, le marché peut s'effondrer complètement.

2. **Montrez, en quoi ces situations constituent une défaillance de marché au sens économique du terme.**

CORRIGÉ

Constat

Les asymétries d'information empêchent le marché d'allouer efficacement les ressources. Dans le cas de la sélection adverse décrite par Akerlof, l'information imparfaite conduit à la disparition progressive des bons produits ou des bons profils. Les acheteurs ou assureurs, incapables de distinguer les différents niveaux de qualité ou de risque, proposent des prix moyens qui pénalisent les acteurs les plus fiables et favorisent les moins fiables.

Sur le marché du travail, l'incertitude sur les compétences réelles des candidats peut provoquer des erreurs de recrutement, réduisant la productivité des entreprises et limitant l'efficacité économique globale.

Analyse

Ces situations constituent des défaillances de marché car elles violent l'hypothèse néoclassique de transparence parfaite de l'information, fondamentale au bon fonctionnement du marché concurrentiel.

Selon le modèle walrasien de la concurrence pure et parfaite, l'information doit être parfaite et accessible à tous les acteurs. Or, les asymétries d'information créent un déséquilibre informationnel qui fausse les décisions économiques et conduit à une allocation sous-optimale des ressources.

La sélection adverse illustre une situation où le marché sous-produit ou détruit de la valeur : des échanges qui seraient mutuellement bénéfiques en information parfaite ne se réalisent pas en information imparfaite. Le surplus collectif (surplus du consommateur + surplus du producteur) diminue, créant une perte sèche (*deadweight loss*) au sens néoclassique.

De plus, ces asymétries engendrent un problème d'anti-sélection : les mauvais acteurs (vendeurs de mauvaises voitures, assurés à haut risque, candidats peu productifs) sont surreprésentés sur le marché par rapport aux bons acteurs, dégradant la qualité moyenne des biens et services échangés.

Enfin, l'asymétrie d'information réduit la confiance entre les acteurs, augmente les coûts de recherche d'information et peut conduire, dans les cas extrêmes, à la disparition complète du marché (*market breakdown*), comme Akerlof l'a démontré pour le marché des voitures d'occasion de mauvaise qualité.

Ces défaillances justifient l'intervention publique pour restaurer la transparence et rétablir les conditions d'un fonctionnement efficient du marché.

- 3. Présentez, à partir du document 3 et de vos connaissances, les principaux dispositifs de régulation permettant de limiter ces asymétries d'information dans différents domaines (assurance, travail, consommation).**

Constat

Les pouvoirs publics mettent en place différents dispositifs pour réduire les asymétries d'information et restaurer la confiance sur les marchés.

Les labels et certifications (AB, Label Rouge, normes ISO, marquage CE) informent les consommateurs sur la qualité des produits et réduisent l'incertitude lors de l'achat.

Les autorités de régulation jouent un rôle de contrôle et de surveillance : la DGCCRF contrôle l'information fournie aux consommateurs et sanctionne les pratiques commerciales

trompeuses ; l'ACPR supervise les banques et les assurances pour protéger les clients et garantir la stabilité du système financier.

Sur le marché du travail, les diplômes, certifications professionnelles et références permettent de réduire l'incertitude des employeurs sur les compétences des candidats.

Analyse

Ces dispositifs visent à rétablir la symétrie d'information et à réduire les coûts liés à la recherche et à la vérification de l'information. Les labels et certifications permettent aux consommateurs d'identifier plus facilement la qualité des produits et réduisent ainsi le risque de sélection adverse mis en évidence par Akerlof. Les autorités de régulation jouent également un rôle important : la DGCCRF lutte contre les pratiques commerciales trompeuses tandis que l'ACPR supervise les banques et les assurances afin de limiter les comportements risqués et protéger les clients. L'obligation d'information, à travers l'étiquetage ou les fiches techniques, cherche également à améliorer la transparence des marchés. Enfin, les diplômes et certifications professionnelles constituent, selon Spence, des signaux permettant aux employeurs d'évaluer plus facilement les compétences des candidats. L'ensemble de ces dispositifs contribue ainsi à renforcer la confiance entre les acteurs économiques et à améliorer le fonctionnement du marché.

EXERCICE 3 — LES EXTERNALITÉS POSITIVES : LE CAS DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

- 1. Montrez, à partir du document 1, en quoi la rénovation énergétique des logements génère des effets positifs pour la collectivité.**

Constat

La rénovation énergétique produit plusieurs effets positifs pour la collectivité. Elle permet de réduire la consommation d'énergie des logements et de diminuer les émissions polluantes liées au chauffage, contribuant ainsi à la lutte contre le réchauffement climatique et à l'amélioration de la qualité de l'air.

Elle réduit également la dépendance énergétique du pays en diminuant les importations d'énergie fossile et améliore le confort et la santé des habitants. Par ailleurs, cette activité soutient l'emploi et l'activité économique dans le secteur du bâtiment, mobilisant de nombreuses entreprises et métiers spécialisés.

Analyse

La rénovation énergétique génère des externalités positives importantes au sens de Pigou : les bénéfices pour la collectivité dépassent largement les avantages individuels perçus par les ménages qui réalisent les travaux.

Sur le plan environnemental, la réduction des émissions de CO₂ et des pollutions atmosphériques bénéficie à l'ensemble de la société en limitant les effets du réchauffement climatique et en améliorant la santé publique (moins de maladies respiratoires, réduction des coûts de santé).

CORRIGÉ

Sur le plan économique, la baisse de la consommation d'énergie réduit la dépendance énergétique nationale et améliore la balance commerciale en diminuant les importations d'hydrocarbures. De plus, les investissements dans la rénovation soutiennent l'activité du secteur du bâtiment et créent des emplois locaux non délocalisables.

Sur le plan social, l'amélioration du confort thermique et la réduction des factures énergétiques bénéficient particulièrement aux ménages modestes en situation de précarité énergétique.

Ces effets positifs ne sont pas pris en compte par les mécanismes de marché : un ménage qui rénove son logement ne capte que les économies d'énergie individuelles, sans pouvoir monétiser les bénéfices collectifs (air plus pur, réduction des émissions, emplois créés). Selon la logique pigouvienne, le marché sous-produit donc les rénovations énergétiques par rapport à l'optimum social, justifiant une intervention publique pour corriger cette défaillance.

2. Analysez, à partir des documents 2 et 3, comment l'intervention publique soutient cette activité et quelles sont ses retombées économiques et environnementales.

Constat

L'État soutient la rénovation énergétique à travers différents dispositifs publics comme 'MaPrimeRénov', les subventions de l'Anah ou les crédits d'impôt. Ces aides réduisent le coût des travaux pour les ménages et encouragent des investissements qui n'auraient pas été réalisés sans soutien public.

Cette politique produit des effets économiques positifs en soutenant l'activité des entreprises du bâtiment et l'emploi local. Elle favorise également la transition écologique grâce à la réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre.

Analyse

L'intervention publique vise à internaliser les externalités positives selon la logique pigouvienne : en subventionnant les rénovations, l'État compense l'écart entre le bénéfice privé (perçu par le ménage) et le bénéfice social (perçu par la collectivité).

Sans cette intervention, de nombreux ménages renonceraient aux travaux car le retour sur investissement individuel (économies d'énergie futures) ne justifie pas toujours le coût immédiat, surtout pour les ménages modestes ou avec un horizon temporel court (personnes âgées, locataires).

Les aides publiques réduisent la barrière financière et déclenchent des investissements qui produisent un effet multiplicateur : 1 euro d'aide publique génère des dépenses supplémentaires dans le secteur du bâtiment, créant emplois et revenus, qui eux-mêmes génèrent consommation et recettes fiscales.

Sur le plan environnemental, cette politique contribue aux objectifs climatiques nationaux et européens (neutralité carbone, réduction des émissions de 55 % d'ici 2030) en s'attaquant au secteur résidentiel, l'un des principaux émetteurs de gaz à effet de serre.

Toutefois, l'efficacité de cette intervention dépend du ciblage des aides : pour maximiser l'impact environnemental et social, les aides doivent prioritairement bénéficier aux logements les plus énergivores (passoires thermiques) et aux ménages modestes qui ne réaliseraient pas les travaux sans soutien.

3. Discutez, les limites ou risques d'une telle politique sur le plan budgétaire et en matière d'efficacité économique.

Constat

Cette politique présente plusieurs limites. Les aides publiques représentent un coût budgétaire important pour l'État, mobilisant plusieurs milliards d'euros chaque année. La Cour des comptes souligne que certaines aides peuvent bénéficier à des ménages qui auraient réalisé les travaux même sans subvention, réduisant ainsi l'efficacité économique et environnementale des dépenses publiques.

Un mauvais ciblage des aides peut limiter leur impact sur les logements les plus énergivores ou sur les ménages les plus modestes, ceux qui en auraient le plus besoin.

Analyse

Sur le plan budgétaire, le coût élevé de ces politiques pose la question de leur soutenabilité dans un contexte de finances publiques contraintes. Plusieurs milliards d'euros mobilisés chaque année pour la rénovation énergétique limitent les marges de manœuvre budgétaires pour d'autres politiques publiques (éducation, santé, défense).

Sur le plan de l'efficacité économique, le risque principal est l'effet d'aubaine : certains ménages captent des aides pour des travaux qu'ils auraient réalisés de toute façon, sans que l'aide publique ne déclenche un comportement supplémentaire. Dans ce cas, la dépense publique n'accroît pas le volume de rénovations et n'améliore pas la situation environnementale : elle constitue un simple transfert vers des ménages qui n'en avaient pas besoin, réduisant l'efficacité de la politique.

La Cour des comptes insiste donc sur la nécessité d'un ciblage renforcé : concentrer les aides sur les logements les plus énergivores (passoires thermiques classées F ou G) et sur les ménages modestes qui n'ont pas les moyens de financer seuls les travaux. Ce ciblage maximise l'additionnalité des aides publiques, c'est-à-dire leur capacité à déclencher des rénovations qui n'auraient pas eu lieu spontanément.

Par ailleurs, un mauvais ciblage peut également créer des inégalités sociales : si les aides bénéficient principalement aux ménages aisés capables d'avancer les fonds ou de constituer des dossiers complexes, les ménages modestes en situation de précarité énergétique restent exclus du dispositif.

Enfin, l'efficacité de la politique dépend aussi de la qualité des travaux réalisés : des rénovations mal conçues ou mal exécutées n'atteignent pas les performances énergétiques attendues, réduisant les bénéfices environnementaux et le retour sur investissement public.

Ainsi, si l'intervention publique est justifiée pour corriger la sous-production d'externalités positives, elle doit être conçue avec un ciblage précis, un contrôle de qualité rigoureux et une évaluation régulière pour concilier efficacité environnementale, équité sociale et soutenabilité budgétaire.

Question problématisée

LA DYNAMIQUE CONCURRENTIELLE SUFFIT-ELLE À ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ÉCONOMIE ?

En 2025, les épisodes de sécheresse, les tensions énergétiques et les débats autour du financement de la transition écologique rappellent que le marché ne parvient pas toujours à assurer seul une allocation efficace des ressources. Si le mécanisme de l'offre et de la demande permet théoriquement d'orienter les comportements des agents économiques grâce au système des prix, certaines situations révèlent ses limites : pollution, sous-production de biens collectifs, surexploitation des ressources communes ou encore asymétries d'information. Ces défaillances de marché peuvent empêcher le bon fonctionnement de l'économie et justifier l'intervention des pouvoirs publics ainsi qu'une coopération internationale croissante autour de certains biens publics mondiaux comme le climat ou la santé.

Le marché désigne un lieu réel ou fictif de rencontre entre l'offre et la demande permettant la formation des prix. Pour les économistes néoclassiques, ce mécanisme favorise une allocation efficace des ressources grâce au rôle du prix comme signal économique. Toutefois, certaines situations empêchent le marché d'atteindre spontanément cet optimum. Les externalités, les biens collectifs, les biens communs ou les asymétries d'information constituent ainsi des défaillances de marché susceptibles de réduire l'efficacité économique et sociale.

Dans un premier temps, la dynamique de l'offre et de la demande apparaît comme un mécanisme efficace d'allocation des ressources. Dans un second temps, les défaillances de marché peuvent justifier l'intervention publique et la coopération internationale afin de corriger certains déséquilibres.

I. La dynamique de l'offre et de la demande favorise théoriquement l'efficacité économique

A. Le marché permet une allocation efficace des ressources

Pour les économistes néoclassiques comme Walras ou Pareto, le marché concurrentiel permet une allocation optimale des ressources grâce au mécanisme des prix. Friedrich Hayek montre également que le prix constitue un signal transmettant une information décentralisée sur la rareté des biens et les besoins des agents économiques. Lorsque la demande augmente ou qu'un bien devient plus rare, les prix augmentent, ce qui incite les producteurs à accroître leur offre et les consommateurs à ajuster leur demande.

Le marché du pétrole illustre ce mécanisme. Les décisions de production de l'OPEP influencent directement les prix mondiaux et modifient les comportements des producteurs et des consommateurs. Une hausse du prix du pétrole encourage par exemple les économies d'énergie ou le développement de solutions alternatives.

B. La concurrence stimule l'innovation et l'efficacité économique

La concurrence pousse les entreprises à améliorer leur efficacité et à innover afin de conserver leurs parts de marché. Schumpeter montre ainsi que le capitalisme repose sur un processus de destruction créatrice dans lequel les innovations remplacent progressivement les activités anciennes.

Philippe Aghion et Peter Howitt prolongent cette analyse en montrant que la pression concurrentielle encourage les entreprises à innover en permanence afin d'éviter d'être dépassées par leurs concurrents.

Le marché de la téléphonie mobile illustre cette dynamique. L'arrivée de Free Mobile en 2012 a intensifié la concurrence, entraînant une baisse des prix et une amélioration des services proposés aux consommateurs, notamment avec le développement de la 4G puis de la 5G.

II. Les défaillances de marché justifient l'intervention publique et la coopération internationale

A. Les défaillances du marché limitent l'efficacité économique

Le marché ne parvient pas toujours à assurer une allocation optimale des ressources. Les externalités négatives, comme la pollution, entraînent des coûts supportés par des tiers sans compensation financière. Arthur Pigou montre ainsi que certaines activités économiques génèrent des coûts sociaux non pris en compte par le marché. À l'inverse, certaines activités produisent des externalités positives insuffisamment valorisées.

La rénovation énergétique des logements illustre cette situation. Les travaux permettent de réduire les émissions polluantes et la consommation d'énergie, mais leur coût élevé décourage certains ménages alors même que les bénéficiaires profitent à l'ensemble de la société.

Les biens collectifs constituent également une limite importante du marché. Samuelson montre que certains biens, comme l'éclairage public ou les transports collectifs, sont difficilement produits par le secteur privé car ils profitent à l'ensemble de la collectivité. Le marché tend alors à sous-produire ces services.

Enfin, les asymétries d'information peuvent perturber le fonctionnement des marchés. Akerlof montre ainsi que l'information imparfaite peut conduire à la disparition des « bons produits » sur certains marchés, tandis que Michael Spence explique que les diplômes servent de signaux afin de réduire l'incertitude sur le marché du travail.

B. Les déséquilibres concurrentiels peuvent nécessiter une régulation publique

Le fonctionnement du marché peut conduire à des déséquilibres liés à la concentration du pouvoir économique. Certains marchés sont dominés par quelques grandes entreprises disposant d'un pouvoir de marché important leur permettant d'influencer les prix ou de limiter la concurrence. Les situations de monopole ou d'oligopole peuvent alors réduire l'efficacité économique et nuire aux consommateurs.

Les géants du numérique comme Google, Apple ou Amazon illustrent cette concentration croissante des marchés. Leur position dominante peut limiter l'entrée de nouveaux concurrents, réduire la contestabilité des marchés et affaiblir la pression concurrentielle.

CORRIGÉ

Pour les économistes néoclassiques, la concurrence favorise pourtant une allocation efficace des ressources. Lorsque cette concurrence disparaît, l'intervention publique peut devenir nécessaire afin de préserver le processus concurrentiel.

Les autorités de la concurrence sanctionnent ainsi les ententes et les abus de position dominante afin d'éviter les pratiques anticoncurrentielles. L'Union européenne intervient également à travers des dispositifs comme le Digital Markets Act (DMA), destiné à limiter le pouvoir des grandes plateformes numériques et à maintenir une concurrence effective sur les marchés numériques.

Certains déséquilibres dépassent toutefois le cadre national et nécessitent une coopération internationale. Les politiques climatiques ou les règles de concurrence européennes illustrent cette nécessité de coordination entre États afin de limiter certains déséquilibres économiques liés à la mondialisation et à la concentration des marchés.

Ainsi, si la dynamique de l'offre et de la demande constitue un mécanisme efficace d'allocation des ressources lorsque les conditions de concurrence sont réunies, le marché ne peut pas tout réguler seul. Les défaillances de marché — externalités, biens collectifs, asymétries d'information et concentration du pouvoir économique — justifient l'intervention des pouvoirs publics pour corriger ces déséquilibres et préserver l'efficacité économique.

Toutefois, certains enjeux dépassent le cadre national et nécessitent une coopération internationale renforcée. La lutte contre le réchauffement climatique, la gestion des pandémies ou la régulation des marchés numériques illustrent l'émergence de **biens publics mondiaux** qui exigent une coordination entre États pour éviter les comportements de passager clandestin et garantir une action collective efficace.

Le défi contemporain consiste donc à articuler les bienfaits du marché avec une régulation publique adaptée, à l'échelle nationale et internationale, afin de concilier efficacité économique, justice sociale et soutenabilité environnementale.